



◆ A.M.I.E. ◆

Arts Martiaux Internes et Externes

23, rue de la Sourdière 75001 PARIS ☎01.42.60.91.63 (répondeur)

e-mail : contact@amie-asso.org - *site* : <http://www.amie-asso.org>

7^{ème} année – N°34

5 juillet 2004

EDITORIAL

Bonjour à tous,

« Etre fidèle dans la parole donnée et
résolu dans les actes ».

Confucius

La fin de la saison arrive et déjà les esprits ont pris le large vers des lieux de vacances. Nous espérons que notre association, durant cette saison 2003/2004, a répondu à vos aspirations, mais si nous avons failli quelque part, dans l'organisation de nos stages, sur nos propos dans cette gazette, dans le déroulement de nos cours, n'hésitez pas à nous en faire part.

Pour cela, nous vous proposons toujours la possibilité d'intervenir par *e-mail* : contact@amie-asso.org sur notre site : www.amie-asso.org, par courrier ou bien entendu au cours de l'Assemblée Générale du 23 octobre 2004

Une association ne fonctionne réellement que si ses adhérents font en sorte qu'elle vive, non seulement sur les bases des projets qu'elle a fixés et que le bureau a pour charge de réaliser, mais également avec la participation des adhérents. A ce sujet, nous remercions tous les participants à cette gazette qui essayent de refléter les opinions, les expériences de chacun et qui vous informent, le mieux possible sur nos activités.

Le voyage en Chine de cette année nous a permis d'avoir des relations plus privilégiées avec ceux de

nos adhérents qui y ont participé. Cette expérience sera, autant que faire ce peut, renouvelée. Elle fut intéressante, tant au point de vue de la découverte d'informations sur les sources de nos pratiques, que sur l'atmosphère que l'on a ressentie en contact avec le peuple chinois trop souvent considéré comme lointain et mystérieux.

L'ambiance de ce voyage, vous la retrouverez dans l'article écrit par une des nos participants, Noellyne, qui a été une voyageuse active et pleine d'initiatives et que nous remercions pour sa disponibilité et son enthousiasme durant ces moments parfois intenses.



Nous vous avons fait découvrir, au cours de plusieurs articles des horizons lointains des arts martiaux comme la calligraphie ou la peinture chinoise, mais l'expérience d'un voyage dans un pays asiatique permet de comprendre que, pour ces peuples, il y a dans la notion d'art martial, la partie « art » qui est importante et indissociable d'une bonne pratique.

Nous n'avons bien sûr pas l'exclusivité de ce genre de voyage et toute initiative allant dans ce sens dans tout autre pays asiatique ou autre, sera la bienvenue et nous sommes à votre disposition pour aider à la réalisation de ce type de proposition.

Un petit passage par le dernier stage qui a eu lieu le 13 juin avec Pascal Plée. Nous n'avons pas eu le succès que nous aurions espéré, pour des raisons que nous pouvons aisément deviner ; proximité des vacances d'été, climat plus favorable pour des activités extérieures, fin de saison difficile, beaucoup de constats qui nous amènent à abandonner les stages durant le mois de juin, mais en revanche, nous vous invitons à venir au prochain stage de Pascal Plée qui se déroulera le 28 novembre 2004 et qui reprendra les thèmes identiques.

En attendant cette rentrée où nous vous attendons en pleine forme et nombreux, toute l'équipe d'AMIE vous souhaite de bonnes vacances.

Martialement votre

Michel LEROY

--==--

POUR CEUX qui ne sont pas partis l'année dernière à cause du SRAS ...

Nous¹ sommes allés à Beijing, la capitale du Nord.

¹ Notre groupe : de Paris : ALAIN, MIMI, MICHEL, DOMINIQUE, MARTINE, PASCALE, SYLVIANE, NOELLYNE, des Etats Unis : SACHA, de Hong Kong : JACQUES.

Avant de vous faire part, ce qu'il est convenu d'appeler « mes impressions de voyage ... », j'ai relu ce qu'Arielle avait écrit² il y a deux ans et bien voilà : **c'était exactement pareil**, sauf que ...

Pour le Tai Chi, il y a maître Li et son assistant maître Cai (prononcez tsai), ces deux-là avec leurs sourires énigmatiques, nous ont malgré la pluie, « montré » une forme différente de celle de Pékin ou de la nôtre, avec efficacité et rigueur. Maître Li, a même fait venir un autre copain à lui (qui nous a fait une super démonstration le dernier jour) pour faire du Tuishou, discipline très appréciée de Mimi. Avec maître Li, j'ai compris le sens « interne » de notre pratique. Depuis que nous sommes rentrés, nos profs à Paris insistent bien sur la respiration « par le dos », je sais pourquoi : il fallait voir le dos de maître Li, se soulever à chaque inspiration ... Ils ont aussi transmis à nos maîtres comment il faut attendre les pâtes au restaurant !

Pour les maladies, il y a encore dans certaines ruelles des murs en ruine : ce sont les restes de murs construits pour isoler les quartiers lors de l'épidémie du SRAS, on imagine alors ... Monsieur Cai, nous a fait découvrir les pansements à l'os de tigre ... également épilateur, très efficace, et nos célèbres spécialistes du shiatsu ont œuvré pour notre bien-être !

Pour se distraire, il y a les singuliers loisirs de là-bas : les Pékinois aiment le divertissement et ils ont le don d'en trouver, dans les parcs le soir et le matin, ils vont chanter, faire de la calligraphie, crocheter, tricoter, jouer de la musique, danser, faire du Tai Chi avec les mains, les sabres ou les éventails ... ils sortent leurs oiseaux dans leurs cages, ils ont même des sifflets spéciaux pour les faire chanter ! Ils lancent de magnifiques cerfs-volants équipés de machine « maison » qui rendent visite à la tête. Il y a aussi les maisons de thé avec leurs joueurs et leurs spectacles traditionnels et l'opéra de Pékin où seuls les touristes se rendent !! J'allais oublier les joueurs de cartes dans les rues, les trains ... On a bien essayé de les imiter dans toutes ces distractions : les Pékinois sont imbattables.

² Gazette AMIE N°24

Pour se déplacer, c'est pareil qu'à Paris, mais là-bas il y a le vélo « c'est le petit âne qui ne mange pas d'herbe » et puis l'espace chinois, géométrique où chaque direction est indiquée avec les quatre points cardinaux ... et ses nuances. Le vélo c'est super, mais comme ici, quand il pleut... « c'est beaucoup moins drôle ».

Pour se désaltérer, il y a le thé et ses maisons et là-bas c'est sacré : il est vert essentiellement ou rouge sur demande, il vient alors du Yunnan. Il y aussi la bière, très légère, brassée à Pékin ou ailleurs, à la pression ou en bouteille... Tout cela est délicieux à partager !

Pour la philosophie, il y a la ville de Confucius, où nous sommes allés ... une sorte de pèlerinage !! « Quand on se promène ne serait-ce qu'à trois, chacun est certain de trouver en l'autre un maître, faisant la part du bon pour l'imiter et du mauvais pour le corriger en lui-même ».

Pour la montagne, nous sommes montés, sac au dos, par le téléphérique à celle de Taïchan, somptueuse, magnifique, grandiose : c'est le pèlerinage de nombre de bouddhistes taoïstes. Il y brûle sans discontinuer l'encens pour les dieux. Ils étaient avec nous ce jour là, le ciel était immaculé et ceux qui ont emprunté les 8 888 marches de la descente ont profité d'un moment magique.

Pour les lacs, il y a Beihai sur lequel certains ont navigué et celui de notre parc, où je me suis baigné le premier soir et où certains autres se baignent chaque jour. Les lacs sont un peu troubles ... mais très nombreux, même en plein centre de Beijing.

Pour les palais et temples, il y a la grandeur des « vieux temps », qui aujourd'hui nous écrase. Les portes autrefois infranchissables ne se ferment plus. Au temple du Ciel, à la Cité Interdite, au Palais d'Été, les toits sont jaunes, bleus ou rouges conformes aux codes d'alors ..., les Fils du Ciel ont quitté ces endroits depuis moins d'un siècle et les relations entre le Ciel, rond, et la Terre, carrée, sont prégnantes ! Quels délices !! Et à l'entrée le grand portrait de Mao est là, pour combien de temps encore ?

Pour la Grande Muraille, il y a celle qui a été rénovée par les grandes marques de lessive occidentales (nous avons vu un monument remerciant la fondation Hen-

kel pour les fonds apportés à la rénovation de ce morceau de Grande Muraille) et puis il y celle dite « sauvage », grandiose impressionnante et émouvante. Pour y parvenir on traverse une forêt d'abricotiers élégamment greffés avec soin...pendant les nuits et des jours.

Pour les animaux, il y a ceux qui montent la garde sur les toits des temples et des palais, ils repoussent les mauvais esprits ... Puis, il y a les tortues, les grues, les dragons, les poissons ... allégories de la longévité, de la sérénité, de la maîtrise de soi ... Tout un programme rien qu'à eux seuls. Et puis, il y a les chiens dans la rue ... des pékinois ... animaux de compagnie !! Leurs maîtres leur font prendre l'air de jour s'ils sont déclarés, de nuit s'ils ne paient pas les taxes correspondantes, et ils sont bichonnés et chouchoutés ...

Pour l'énergie, il y a des arbres (toutes sortes d'espèces, voir même des « baobabs » !!) plusieurs fois centenaires qui nous ont bien aidés à recharger les batteries (ou les accumulateurs pour les spécialistes). Ce sont peut-être eux qui expliquent toute cette énergie que dépensent les Pékinois à faire de leur ville une métropole parmi les plus modernes du monde, peut être sans perdre leur âme.

Pour les courses, il y a le petit supermarché du quartier, l'avenue des Champs Elysées (Wangfujing), les Hutongs, le magasin de l'amitié, le marché de la soie, et les puces ...ce qui a entraîné des bagages surchargés ... et des souvenirs ... pour ceux restés à Paris. Les Chinois n'ont-ils pas la réputation d'être parmi les meilleurs commerçants du monde ?

Pour l'amitié, comme souvent la relation quotidienne renforce ou sépare ... Quelques jours après avoir rejoint Paris, chacun me manquait : je m'étais habituée à notre groupe, à son rythme et ses chaos et le plaisir d'être allés ensemble là-bas est un souvenir vivace et satisfaisant.

Et comme je suis très gourmande, je ne vous dirai rien sur ce qu'il y avait Pour manger ..., c'était parfait !

Pékin, « cette vieille ville donne à tous les rêves un cadre vraiment grandiose », dès que nous l'avons quittée nous avons tous rêvé d'y retourner... Vous l'avez compris notre voyage a été un excellent moment.

Pour ces moments partagés, un immense merci à Alain, Mimi et Michel.

« On fit comme toujours un voyage au loin de ce qui n'était qu'un voyage au fond de soi. » (Segalen)

NOELLYNE BERNARD
Coquillage de jade précieux.

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Loi de modernisation sociale du 18 janvier 2002

« Toute personne engagée dans la **vie active** est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de **l'acquisition d'un diplôme**, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification... enregistré dans le **répertoire national des certifications professionnelles** »

La validation des acquis de l'expérience est une procédure qui permet la prise en compte des **compétences acquises** lors d'activités **salariées, non salariées ou bénévoles** en vue d'obtenir la validation des épreuves constitutives du diplôme visé.

A QUI s'adresse-t-elle ?:

À toute personne totalisant **3 ans** minimum en continu ou non soit **36 mois** et **2400 heures** d'activités **salariées, non salariées ou bénévoles attestées** en rapport direct avec le diplôme visé.

Procédure:

- L'identification des acquis est détaillée dans un **dossier** soumis au **jury du diplôme demandé**.
- La **totalité** du diplôme peut être demandée cependant **tout ou partie du diplôme** peut en être exclu par

décret ministériel (en particulier les disciplines "à risques").

• La VAE produit les **mêmes effets que le succès à l'examen**.

• La VAE est un **levier vers la formation** si les candidats ne valident qu'une partie du diplôme.

Seuls les diplômes enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles sont concernés: **Liste diplômes Jeunesse et sport intégrés de droit**

(Arrête du 22 février 1999)

B.A.P.A.A.T

(allègements possibles...) Niveau 5

B.E.A.T.E.P. Niveau 4

BEES 1er degré Niveau 4

BEES 2ème degré Niveau

2Accompagnateur

moyenne montagne Niveau 4

Guide haute montagne Niveau 2

B.P.J.E.P.S. Niveau 4

Critères d'accès VAE (1)

Toute personne, quelle que soit sa nationalité (adresse en France) et quelle que soit sa situation (vie active, retraité, demandeur emploi...) peut prétendre à la VAE

La durée de l'expérience acquise est de 3 ans ou 36 mois cumulés et de 2400 heures au minimum.

Les stages en entreprise effectués dans le cadre de la préparation d'un diplôme et les temps de formation, ne sont pas pris en compte (contrat apprentissage, alternance, stage)

Nature des Activités: **salariées, non salariées** (travailleur indépendant) ou **bénévoles**;

L'Expérience Acquise doit correspondre aux **compétences requises pour l'obtention du diplôme**.

La demande de validation est indépendante d'une éventuelle entrée en formation en vue de l'obtention du diplôme concerné (avant ou après la formation);

Partie 1 dossier recevabilité: Objet de la demande, Identité du candidat, formation, parcours professionnel, extra-professionnel et preuves des conditions minimales de recevabilité.

L'Expérience Acquise doit être ATTESTEE... Attestations: nature des fonctions occupées, durée et volume horaire de l'activité

Salarié: Fiches de paye + attestation de travail

Non salariés: avis d'imposition et documents justificatifs (location salles, attestation de client...) + DADS (déclaration annuelle des données sociales).

Bénévoles (dans une Association, un syndicat ou un service public): compétences de **nature professionnelle**

Attestation par le président de l'Association et le trésorier qui en ont informé le conseil d'administration (compte rendu du CA à joindre)

Attestation du supérieur hiérarchique, du maire ou le secrétaire général du syndicat

1 dossier par année civile et pour le même diplôme

3 diplômes différents par an (la date de dépôt de dossier fait foi)

Contenu Partie 2 du dossier:

Analyse des activités. Pour chaque épreuve demandée, description de **2 activités** minimum. Les activités décrites doivent témoigner des compétences correspondant aux épreuves dont le candidat demande la validation.

Généralités

• Pour chaque épreuve ou UF demandée, le candidat devra justifier **d'au moins 2 activités différentes**.

• L'obtention de la validation d'une ou plusieurs épreuves de la partie spécifique dispense la candidat de pré-requis et de la préformation

• L'identification des acquis par le jury se fait à partir du **dossier fourni**.

• Le jury ou le candidat ont la possibilité de demander un **entretien** complémentaire à son dossier.

• L'**entretien** d'une durée de 30 minutes maximum peut être organisé à condition que ce ne soit pas une épreuve de connaissance, il doit permettre de compléter des points du dossier.

• **La VAE peut dispenser l'ensemble du diplôme.** • Le jury de la VAE correspond au **jury du diplôme demandé**.

• Le jury reçoit le dossier du candidat (Partie 1 et 2) 2 mois avant l'examen

• Le président du jury organise une **commission** chargée d'examiner les dossiers VAE avant qu'ils soient présentés en jury plénier.

• Chaque diplôme concerné par la VAE est découpé en un **référentiel de compétence**. A défaut ce sont les épreuves de l'examen qui font office de référentiel.

• **Composition de la commission:**

– Conforme à la réglementation du diplôme

– 1/4 représentants qualifiés de la profession (1/2 employeur et 1/2 salariés) + parité Homme-Femmes

Le Jury VAE: Attributions

1er cas: attribution de la totalité du diplôme.

- **Notification et délivrance du diplôme** par le service organisateur qui l'adresse à la DDJS du lieu de résidence du candidat.

2ème cas: attribution d'une partie du diplôme.

- **Notification** par le service organisateur qui l'adresse à la DDJS du lieu de résidence du candidat.

- La décision sera **motivée** et précisera les **aptitudes et compétences** que le candidat devra acquérir.

- La partie à repasser correspond soit **aux UF soit aux épreuves de l'examen** du diplôme.

Les épreuves complémentaires devront être représentées **dans les 5 ans** à compter de la notification au candidat de la décision du jury.

- Les épreuves complémentaires peuvent être repassée en VAE... **L'accompagnement VAE**

• Les candidats à la VAE dont le **dossier est recevable** (partie 1) peuvent bénéficier d'un accompagnement.

• Le rôle de l'accompagnateur est **d'aider le candidat à traduire son expérience en faits capitalisables** à détailler dans le dossier.

• Les accompagnateurs **aident** le candidat à choisir les **activités les plus pertinentes** à décrire en faisant ressortir la réalité de sa pratique professionnelle.

• L'accompagnement est **facultatif, c'est un acte volontaire**, c'est un **acte de formation**, le but est de faire acquérir au candidat des **outils méthodologiques de description des activités professionnelles**

• Payant...

• Possibilité de bénéficier d'un congé de formation de 8 à 10h.

• Financement possible: CIF (salariés), ANPE (demandeur d'emploi)...

• 1ère phase: étape **collective** (8h) organisé par la DR,

• 2ème phase: étape **individualisée** 4h à distance ou en tête à tête;

• L'accompagnateur ne peut pas être désigné membre du jury pour les candidats accompagnés.

Le B.E.E.S. 1 et 2 et diplômes d'Alpinisme

Recevabilité du dossier

- Un candidat peut demander une VAE BEES 2 sans avoir le BEES 1. Le jury devra examiner si le candidat a les compétences du BEES 1
- Les candidats peuvent demander les pré-requis même s'ils ne les possèdent pas.
- 1 demande par an et par diplôme** (60 BEES = 1 diplôme)
- Les attestations doivent correspondre avec le contenu du spécifique demandé (prof et bénévole)

Jury

- C'est le jury de **l'examen spécifique** du BEES demandé.
- Le jury spécifique étudie la **validation de la partie commune** si le candidat en fait la demande.
- Le jury peut dispenser des pré-requis.

Les Épreuves: *dans l'attente de référentiels de compétences ce sont les épreuves de l'examen*

–Épreuves pour le BEES 1er degré (5)

- Tronc-commun:** 2
 - Écrit ou UF: Sciences Biologiques et humaines
 - Oral ou UF: Cadre Institutionnel et juridique, gestion des APS et Éthique sportive.
 - Spécifique:** 3
 - Groupe A: Épreuves générales
 - Groupe B: Épreuves pédagogiques
 - Groupe C: Épreuves techniques
- Épreuves pour le TC BEES 2ème degré :**
7 épreuves
- Pour connaître le contenu des épreuves de chaque spécifique:

<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/formations/reglementation/bees.htm>

Calendrier

- Voir calendrier National à demander au bureau FEDE...

Jacques Vieillard

Des fonds alloués aux Jeux Olympiques de Pékin 2008 détournés.

"Des malversations portant sur des sommes estimées à 165 millions de dollars ont été mises à jour en Chine, dont des sommes allouées à l'organisation des Jeux olympiques de 2008 à Pékin", révèle l'organisme chinois chargé du contrôle des comptes publics, le National Audit Office (CNAO). Selon une enquête qu'il aurait menée auprès de 55 départements du gouvernement central, des fonctionnaires auraient détourné des fonds alloués à des objectifs spécifiques au profit de la construction de nouveaux bureaux ou de domiciles privés. L'administration générale des sports aurait par exemple utilisé 109 millions de yuans (10,9 millions d'euros) pour construire de nouveaux appartements à des membres de son personnel...

Jacques Vieillard

Etapes	Interlocuteur Service com- pétent	Nature de la mission du service
1 Accueil Information du pu- blic par Ministère (non obligatoire)	DRDJS DDJS CREPS	Information du can- didat sur la loi, la procédure, les diplô- mes postulés, les da- tes d'inscriptions, l'offre d'accompa- gnement et les dates de jury. Remise de documents
2 Demande de dos- sier VAE par le candidat	DRDJS lieu résidence	Remise du dossier
3 1 ^{ère} partie du dos- sier à déposer en 2 exemplaires	DRDJS lieu résidence	Enregistrement de la demande, accusé de réception dans les 15 jours + n° dossier
4 Avis de recevabili- té	DRDJS lieu résidence	2 mois après avis de réception le candidat reçoit les dates et lieux des prochaines sessions d'examen
5 Accompagnement du candidat	Equipe régio- nale	Organisation de l'accompagnement collectif et le cas échéant, individualisé
5 Transmission du dossier (p1-2) en 3 exemplaires	Service orga- nisateur de l'examen	2 mois avant la date de l'examen
6 Examen du dossier par le jury et éven- tuellement entre- tien du candidat devant le jury	Jury du di- plôme	Convocation éven- tuelle du candidat, décision d'octroi ou non
7 Notification au candidat de la déci- sion du jury	Jury du di- plôme	Délivrance du di- plôme ou partie du diplôme... Transmission à la DDJS du lieu de rési- dence 5 ans pour les épreu- ves complémentaires

Calendrier

A Noter dès maintenant sur vos agendas saison 2004/2005

*Gymnase des Bauches 12-14 rue des Bauches
75016 Paris*

3 Octobre 2004 : Stage avec Pierre PORTOCARRERO (Notion de distance entre arts internes et externes - - travail à deux -)

28 novembre 2004 : Stage avec Pascal PLEE (Chi Na, Tuishou)

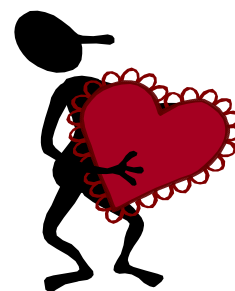
Lieu à confirmer

23 janvier 2005 : Stage avec Jacques Vieillard et Alain Behr (Yoga ½ journée / Shiatsu ½ journée)

5 juin 2005 : Stage avec Jacques Vieillard et Alain Behr (Yoga ½ journée / Shiatsu ½ journée)

--

NOS COUPS DE CŒUR



Un livre :
« Mémoires d'un ennuque dans la cité interdite »
Dan Shi
Un site sur la medecine chinoise :
www.sionneau.com